Promotion de la collecte des papiers de bureaux dans les administrations

Sictom des Vallées de Loir et Sarthe

Auteur :

103 Rue Charles Darwin

49125 Tiercé

Voir le site internet

Françoise Bonnet

francoise.bonnet@loir-sarthe.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) Loir et Sarthe s'étend sur 42 communes, dont 5 communautés de communes, pour 20 000 foyers et 50 723 habitants (population municipale 2011).

Dans le cadre de son programme de prévention des déchets, le SICTOM lance en 2008 un appel à candidature auprès des collectivités adhérentes pour la signature d'une "Charte des collectivités éco-responsables". Le SICTOM leur propose à ce titre la mise à disposition de conteneurs de tri sélectif collectés chaque semaine au porte-à-porte.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Le SICTOM souhaite favoriser la maîtrise du montant de la redevance des ordures ménagères due par les collectivités. Dans le même temps, il veut encourager l'exemplarité des collectivités vis-à-vis de leurs administrés et renforcer ainsi la sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.
Cette action s'inscrit donc dans une démarche citoyenne plus large de préservation des ressources naturelles.

Résultats quantitatifs

11 collectivités ont adhéré à la charte proposée (seulement 3 mois après le lancement de l'appel à candidature).

Résultats qualitatifs

- Mobilisation des agents autour d'un projet en faveur de l'environnement et de la qualité du cadre professionnel.
- Responsabilisation des élus et des agents.
- Visibilité auprès des citoyens pour un renforcement de la sensibilisation à la prévention et au tri des déchets.

La charte des collectivités éco-reponsables
Elle fixe des objectifs ambitieux puisqu'elle a vocation à être élargie aux autres catégories de déchets issus des collectivités :
- déchets verts,
- déchets toxiques,
- déchets de voiries…

et aussi, à la consommation d'eau et de la maîtrise de l'énergie.

Evolution du projet
L'idée est de favoriser la mise en relation des collectivités éco-responsables au sein d'un réseau visant à partager les

expériences de chaque administration et proposer des groupements de commandes.

MISE EN OEUVRE

Planning

Septembre à décembre 2008

- Appel à candidature “Collectivités éco-responsables”.
- Proposition d’une charte environnementale.

2009

- 1ère réunion des collectivités éco-responsables.
- Analyse des besoins et évaluation du volume de bacs de tri (les objectifs chiffrés sont définis en interne par chaque collectivité).
- Mise en place opérationnelle de la charte environnementale.

Axes de travail proposés :
- Dématérialisation des procédures : achats publics, courriers…
- Impressions recto-verso.
- Utilisation du verso des imprimés comme brouillon.
- Rappel des consignes de tri.

Moyens humains

Service administratifs des collectivités

Moyens financiers

-

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Collectivités adhérentes au SICTOM Loir et Sarthe

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Oui

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

La réduction et le tri du papier constituent une bonne entrée pour introduire la notion plus générale de prévention des déchets puisqu’elle permet de mettre en place des actions concrètes simples avec une marge de progression significative la première année.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | COLLECTE DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE | REDEVANCE | CAMPAGNE D'INFORMATION | PAPIER

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW
alexandre.bonne@smile.fr
Direction régionale toutes les régions